



Rapport d'activité 2019



addiction valais
sucht wallis



Sommaire

Regards croisés 05

Le regard de

Dr Ioan Cromec - Président
Pascual Palomares
Directeur général

Portrait 06-07

Paul Weber - Vice-président

Charte 08-09

Le Conseil de Fondation

Notre modèle 12 - 15

Thomas Urban
Responsable de l'ambulatorio
Anne-Sophie Loye
Cadre d'unité ambulatoire, Sion

Clarifier pour mieux accompagner 16 - 19

Véronique Granges
Responsable de formation et
cadre d'unité du Centre de jour

Statistiques 20 - 23

Annick Clerc Bérod, PhD
Statisticienne
Célia Robyr
Responsable RH
Christian Rieder
Responsable résidentiel
Jean Van Den Plas - MSP
Genviève Thurre - Éducatrice

Les éléments marquants 26-27

Pascual Palomares
Directeur général

Finances/Comptes 28 - 30

Benoît Bender
Membre du conseil

Remerciements 31



Regards croisés

Rencontre avec la nouvelle gouvernance d'Addiction Valais: le Dr Ioan Cromec (IC), Président de la Fondation et Pascual Palomares (PP), directeur général

2019 est-elle l'année du renouveau ?

IC: L'année 2019 s'inscrit pleinement dans une évolution cohérente de la Fondation pour répondre aux besoins cantonaux du domaine des addictions. Ce fut une période très riche à tous les niveaux car nous avons développé et adapté notre modèle d'accompagnement en moins d'une année.

PP: De plus, nous avons ancré notre vision et construit un présent synonyme d'offre plurielle pour proposer le bon accompagnement au bon moment à nos clients. La confiance et l'implication de nos partenaires et de nos collaborateurs sont les piliers de ce changement.

Quelle est la place d'Addiction Valais dans le paysage social valaisan ?

IC: Addiction Valais, anciennement la LVT jusqu'en 2012, existe depuis 65 ans et accompagne plus de 1600 situations par an. Elle est le dispositif cantonal en matière d'addiction. Son action coordonnée est transverse aux autres systèmes existants (santé, social, éducation, justice, etc.) par ses compétences en prévention spécialisée, en traitement et en réduction des risques. Aussi, nous soutenons et formons les différents acteurs privés ou publics pour les questions d'addiction.

PP: Sur un autre aspect, nous travaillons principalement avec nos clients les axes socio-thérapeutiques et de (ré)insertion professionnelle. Grâce à nos outils d'évaluation scientifiques et notre Stepped care modèle, notre pôle de recherche analyse les données

et les observations terrains pour adapter notre prise en charge constamment. Cela nous permet de répondre à notre mandat d'utilité publique avec l'Etat du Valais pour couvrir l'ensemble des besoins cantonaux selon l'ordonnance des addictions.

Comment envisagez-vous 2020 ?

IC: Nous voulons consolider les changements réalisés en 2019 comme la base évolutive des prochaines années.

PP: Enraciner et transmettre notre savoir, savoir-faire et savoir-être pour permettre de co-construire un projet de qualité de vie avec nos clients.



Ioan Cromec
Président de
la fondation



**Pascual
Palomares**
Directeur
général

Portrait

6



Pour une qualité de vie meilleure

La Fondation Addiction Valais, anciennement la LVT, est la référence cantonale dans les domaines de la prévention spécialisée, du traitement et de la réduction des risques des addictions **depuis 65 ans**. Elle accompagne **plus de 1600 personnes par an**. Ses spécialistes en addiction interviennent et forment dans les milieux de la médiation scolaire, de l'éducation, du social, de la santé, de l'économie et de la justice. Ils aident les partenaires et les entreprises à **réduire les incidences** des addictions sur leur organisation et leur personnel.

Le regard de

Paul Weber
Vice-Président



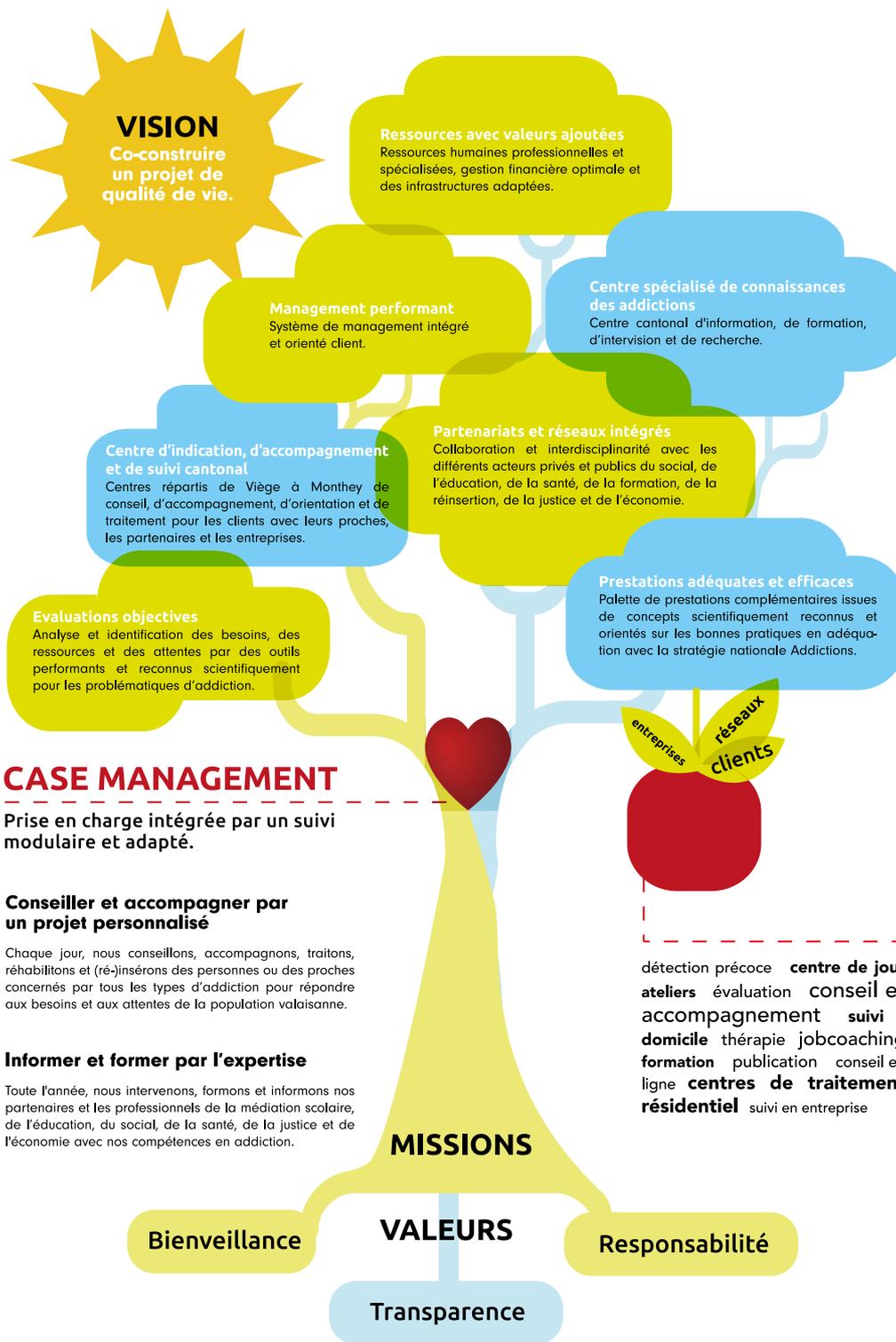
1 personne sur 4 concernée

On estime en Suisse que **26%** de la population est potentiellement concernée par une consommation problématique selon le monitoring Suisse des addictions. Ce chiffre ne compte pas les incidences auprès des proches, des collègues au travail, etc. qui souffrent de la situation directement ou indirectement. Seulement 750 nouvelles personnes franchissent la porte de la Fondation chaque année pour une aide. Par conséquent, une grande partie de la population gère la problématique de consommation en «secret» sans soutien professionnel avec tous les risques et conséquences associés. Face à cette situation, oser ou devoir agir par

acceptation ou contrainte n'est pas une évidence, car derrière chaque humain se cache une histoire avec ses propres souffrances et difficultés. C'est pourquoi la vision d'Addiction Valais est **de co-construire le projet de qualité de vie** dans le respect du besoin et de la motivation du client.

Une couverture cantonale par la proximité

Au plus proche de chez vous: nos centres ambulatoires offrent plus de 3'200 heures de brefs conseils anonymes par an. Ce secteur est composé de 5 unités à Monthey, Martigny, Sion, Sierre, Viège et d'un centre de jour (Villa Flora, Sierre) répartis sur l'ensemble du canton. Le secteur résidentiel est composé de 3 structures avec des centres de jour intégrés et transverses. Les unités du Jardin des Berges à Sion, de FXB à Salvan et de Via Gampel ciblent les besoins de chaque personne dans un processus de rétablissement et de réinsertion socio-professionnelle.



Notre mission

Prévenir, traiter et réduire les risques d'addiction

Notre proposition de valeur

La bonne prestation au bon moment

Notre coeur

Un accompagnement de type case management

Notre vision

Co-construire un projet de qualité de vie

Notre ADN

Bienveillant, transparent et responsable

Notre engagement public

Professionnel, citoyen et éthique

Notre rôle sociétal

Partenaire du domaine de la santé, du social, de l'éducation, de la justice et de l'économie

Le regard du

Conseil de Fondation d'Addiction Valais

Dr Ioan Cromeç, Benoît Bender, Christophe Theytaz, Me Géraldine Gianadda, Daniela Dunker-Scheuner, Paul Weber, Roger Seiler





1.



2.



3.



4.



5.

1. Jovita Biaggi, MSP - Via Gampel
2. Cyril Grept, MSP en formation - Jardin des Berges
3. Geneviève Thurre, éducatrice - Foyer François-Xavier Bagnoud
4. Anne-Sophie Loye, cadre d'unité - Unité ambulatoire de Sion
5. Iris Theux, intervenante en addiction - Unité ambulatoire de Martigny

Notre modèle

Stepped Care modèle Addiction Valais©



CO-CONSTRUIRE UN PROJET DE QUALITÉ DE VIE

	PRESTATIONS	CADRE D'INTERVENTION	PARTENAIRES	MOYENS / OBJECTIFS
	<ul style="list-style-type: none"> • Traitement intégré • Coaching aux équipes socio-éducatives 	<ul style="list-style-type: none"> • Ambulatoire • Suivi à domicile • Traitement sur le lieu de vie 	<ul style="list-style-type: none"> • Institutions socio-sanitaires • Proches • Médecins de 1^{er} recours • Hôpitaux somatiques et psychiatriques • Psychiatres et psychothérapeutes • Autorités judiciaires • Pharmacies 	<ul style="list-style-type: none"> • Abstinence • Maintien du lien dans le réseau • Traitement de substitution aux opiacés • Education thérapeutique • Réduction des méfaits
ÉVALUATION ET MOTIVATION PERSONNELLE	<ul style="list-style-type: none"> • Entretien individuel • Entretien de famille • Travail en réseau • Evaluation • Groupe thérapeutique • Réinsertion socio-professionnelle • Entretien bifocaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Ambulatoire • Centre de jour • Job coaching • Traitement résidentiel • Suivi à domicile 	<ul style="list-style-type: none"> • Institutions socio-sanitaires • Proches • Médecins de 1^{er} recours • Hôpitaux somatiques et psychiatriques • Psychiatres et psychothérapeutes • Autorités judiciaires • Pharmacies 	<ul style="list-style-type: none"> • Abstinence • Maintien du lien dans le réseau • Traitement de substitution aux opiacés • Education thérapeutique
	<ul style="list-style-type: none"> • Entretien individuel • Conseil et accompagnement • Entretien de famille • Travail en réseau • Evaluation • Groupe thérapeutique • Réinsertion socio-professionnelle • Entretien bifocaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Ambulatoire • Centre de jour • Job coaching • Traitement résidentiel • Suivi à domicile 	<ul style="list-style-type: none"> • Institutions socio-sanitaires • Tribunal des mineurs • Partenaires CII • Proches • Médecins de 1^{er} recours • Hôpitaux somatiques et psychiatriques • Psychiatres et psychothérapeutes • Autorités judiciaires • Pharmacies 	<ul style="list-style-type: none"> • Abstinence • Consommation contrôlée • Maintien du lien dans le réseau • Traitement de substitution aux opiacés • Education thérapeutique
	<ul style="list-style-type: none"> • Entretien individuel • Conseil et accompagnement • Entretien de famille • Travail en réseau • Evaluation • Groupe thérapeutique • Réinsertion socio-professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> • Ambulatoire • Centre de jour • Job coaching • Traitement résidentiel 	<ul style="list-style-type: none"> • PME • Institutions socio-sanitaire • Tribunal des mineurs • Partenaires CII • Proches • Médecins de 1^{er} recours • Hôpitaux somatiques et psychiatriques • Psychothérapeutes 	<ul style="list-style-type: none"> • Abstinence • Consommation contrôlée • Safezone • Maintien du lien dans le réseau
	<ul style="list-style-type: none"> • Entretien individuel • Conseil et accompagnement • Entretien de famille • Travail en réseau • Evaluation 	<ul style="list-style-type: none"> • Ambulatoire 	<ul style="list-style-type: none"> • Ecoles • PME • Institutions socio-sanitaires • Tribunal des mineurs • Partenaires CII • Proches • Médecins de 1^{er} recours 	<ul style="list-style-type: none"> • Abstinence • Consommation contrôlée • Safezone, Mes Choix

approche motivationnelle

*Outils développés par le RISQ – IGT: Indice de Gravité de Toxicomanie – DEBA: Détection et Evaluation du Besoin d'Aide

ACCOMPAGNEMENT DE TYPE CASE MANAGEMENT



Le regard de

Thomas Urban

Membre de la Direction
Responsable du Secteur
ambulatoire

Le stepped care modèle Addiction Valais®

Le défi pour Addiction Valais est de répondre au mieux à l'hétérogénéité des situations que l'on accompagne. A cet effet, le modèle d'Addiction Valais est basé sur 5 catégories (ou groupes) associées à un niveau de complexité des risques bio-psychosociaux. Il rattache ces catégories à un cadre d'intervention et à un niveau d'intensité des prestations, en tenant compte des besoins et des ressources du client, ainsi que de sa motivation. Le modèle complet est décrit **dans le concept d'intervention** on-line.

Une relation client-intervenant privilégiée pour un projet de qualité de vie

Chaque client a un intervenant ambulatoire référent qui va l'accompagner tout le long de son processus. Après un premier contact, une évaluation avec des outils scientifiquement validés (IGT) est réalisée. L'intervenant en addiction s'appuie sur des méthodes d'accompagnement reconnues pour co-construire le projet du client et poser le cadre d'intervention et les prestations.



Le regard de

Anne-Sophie Loye
Cadre d'unité ambulatoire



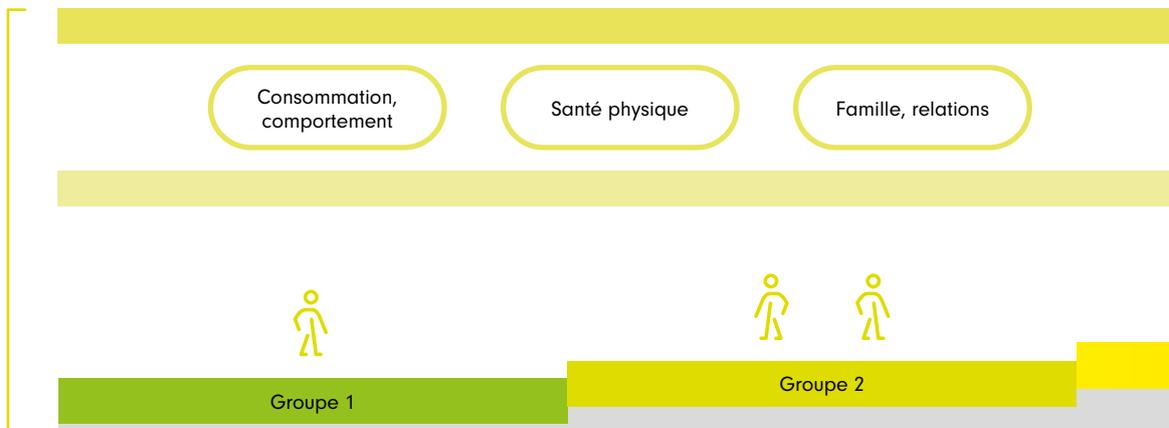
Clarifier pour mieux accompagner

Modalités d'application du Stepped care modèle d'Addiction Valais®*

- Le projet d'accompagnement est le moyen pour réaliser le projet du client (en fonction de ses ressources, de ses besoins et de son stade de changement)



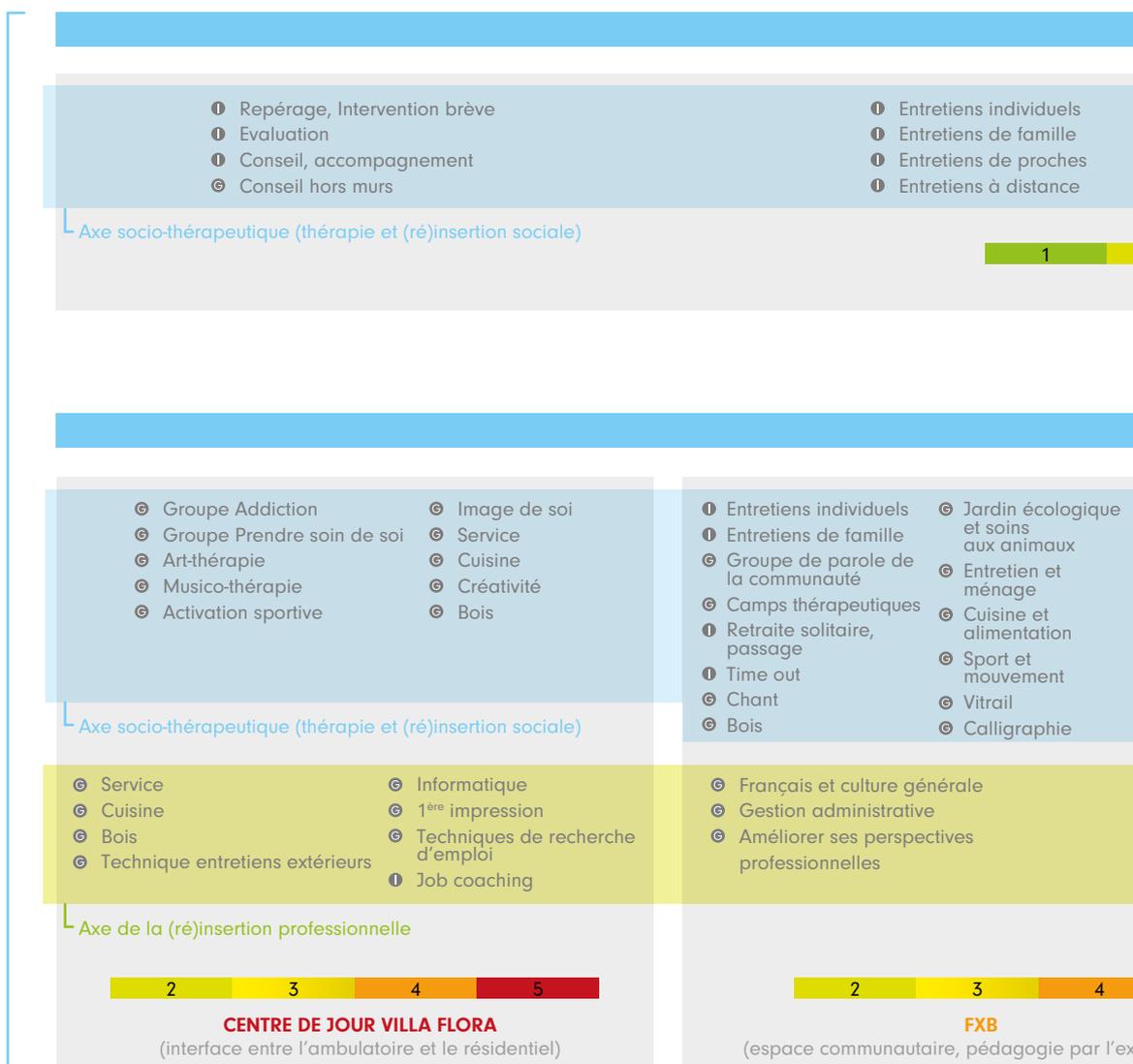
Complexité des problèmes, projet du client, objectifs



16



Projet d'accompagnement, co-construit avec le client



- ① = Prestation individuelle
- Ⓞ = Prestation en groupe

* Les prestations dans chaque unité sont susceptibles d'être modifiées et/ou complétées.

• Le projet d'accompagnement se construit dans le cadre du Stepped care modèle Addiction Valais, sur la base des prestations disponibles et des cadres d'intervention

• L'intervenant ambulatoire est le responsable du projet d'accompagnement, de sa coordination, de son développement

• L'intervenant ambulatoire connaît les prestations offertes au sein d'Addiction Valais, leur articulation dans un cadre d'intervention, et en quoi elles peuvent s'inscrire dans le projet du client

Besoins, ressources

Santé psychique

Emploi, ressources

Situation admin. légale

Motivation, stade de changement



Groupe 3



Groupe 4



Groupe 5

Stepped care modèle Addiction Valais©



Accompagnement de type case management

- Ⓞ Prévention de la rechute
- Ⓞ Méditation en pleine conscience
- Ⓞ Groupe de proches
- Ⓞ Groupe enfants

- Ⓛ Accompagnement des enfants
- Ⓛ Réduction des risques
- Ⓛ Suivi sur le lieu de vie
- Ⓛ Programmes spécifiques (SafeZone, Mes Choix)

17



UNITÉS AMBULATOIRES



Accompagnement de type case management

- Ⓛ Entretiens individuels
- Ⓛ Entretiens de famille
- Ⓞ Thérapie de groupe
- Ⓞ Musico-thérapie
- Ⓞ Art-thérapie
- Ⓞ Comprendre par les sens
- Ⓛ Time out
- Ⓞ Sport et mouvement
- Ⓞ Contact avec les chevaux

- Ⓛ Entretiens individuels
- Ⓛ Entretiens de famille
- Ⓞ Forum
- Ⓞ Méditation MBSR
- Ⓞ Dramathérapie
- Ⓛ Time out
- Ⓞ Soins aux animaux
- Ⓞ Environnement
- Ⓞ Activation sportive
- Ⓞ Percussion

- Ⓞ Atelier Vert
- Ⓞ Conciergerie
- Ⓞ Cuisine et intendance

- Ⓛ Job coaching
- Ⓞ Cuisine

3 4

JARDIN DES BERGES

(modules complémentaires, ouverture vers la société)

3 4 5

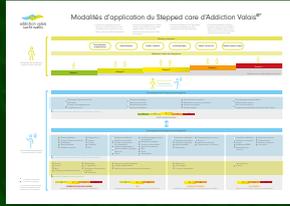
VIA GAMPEL

(objectifs hiérarchisés, approche systémique)



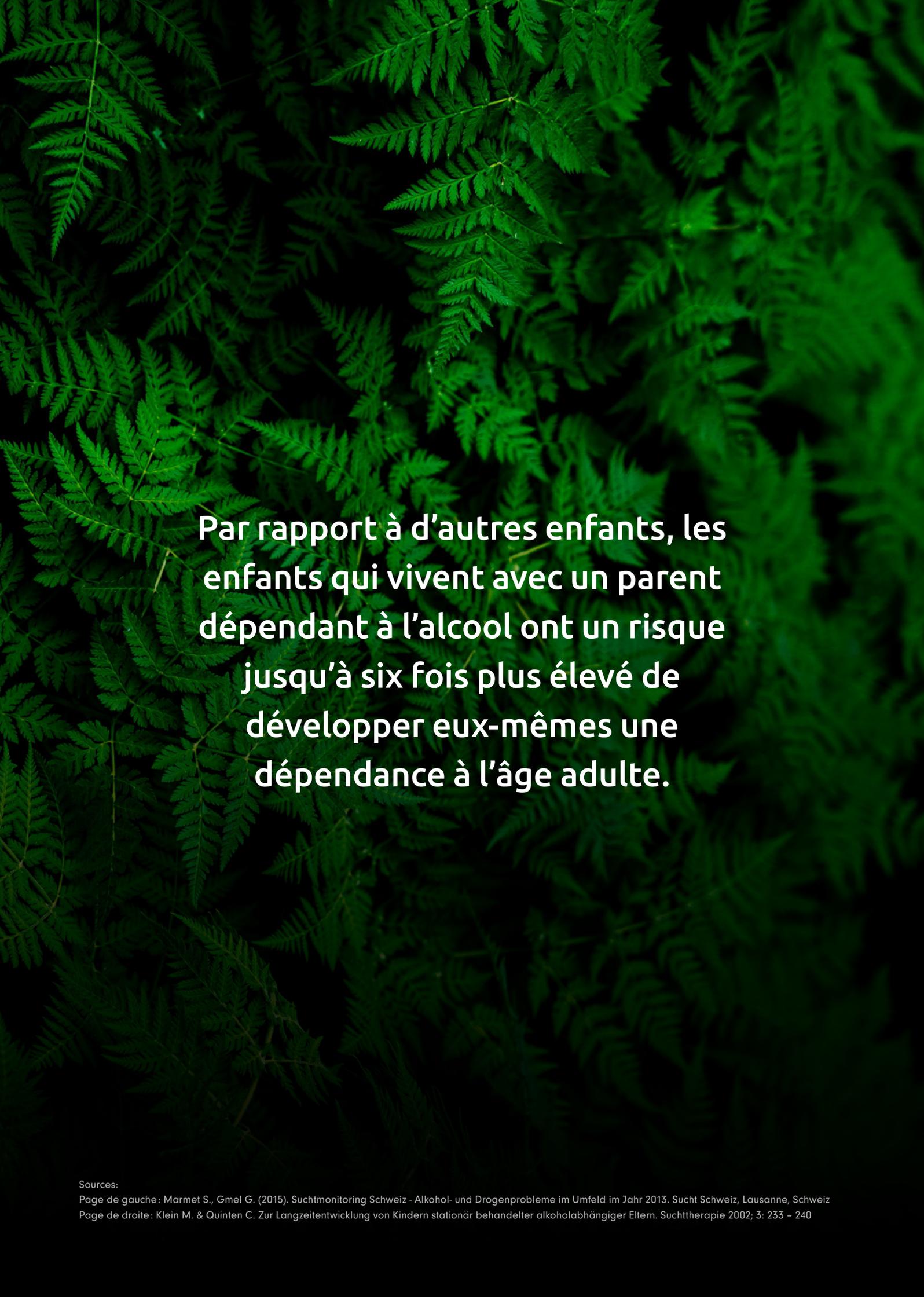
Véronique Granges

Responsable de la formation
et cadre d'unité du Centre de jour



«Nos modalités d'application nous permettent de réaliser nos prestations en cohérence avec notre concept d'intervention. Elles sont l'expression de nos méthodologies, de nos connaissances et de nos compétences.»

37% de la population a, dans son entourage, au moins une personne ayant des problèmes d'alcool et/ou de drogue.



Par rapport à d'autres enfants, les enfants qui vivent avec un parent dépendant à l'alcool ont un risque jusqu'à six fois plus élevé de développer eux-mêmes une dépendance à l'âge adulte.

Sources:

Page de gauche: Marmet S., Gmel G. (2015). Suchtmonitoring Schweiz - Alkohol- und Drogenprobleme im Umfeld im Jahr 2013. Sucht Schweiz, Lausanne, Schweiz

Page de droite: Klein M. & Quinten C. Zur Langzeitentwicklung von Kindern stationär behandelter alkoholabhängiger Eltern. Suchttherapie 2002; 3: 233 - 240

Ambulatoire, chiffres-clés 2019

800

Signalements effectués par les hôpitaux du canton (dont 371 par les établissements psychiatriques)

33%

Des personnes admises ont un travail à plein temps

752

Nouvelles admissions

1628

Prises en charge (1607 personnes différentes dont 7,0% de proches)

25%

Ont moins de 25 ans

17%

Ont 55 ans et plus



51% Alcool



29% Cannabis



10% Cocaïne , 4% héroïne
4% benzodiazépines



5% Internet
et jeux vidéo



3% Jeux d'argent
et de hasard

Le regard de

Annick Clerc Béro
PhD Statisticienne



La clientèle admise

La porte d'entrée dans les services d'Addiction Valais est le secteur ambulatoire. Chaque année, Addiction Valais y admet environ 750 personnes. Le passage dans une unité résidentielle va concerner **1 client valaisan sur 6** dans les 5 à 8 ans suivant sa 1ère admission.

L'alcool constitue la substance la plus présente à l'admission des unités ambulatoires, et le cannabis représente, dans toutes les unités, la substance illégale problématique la plus fréquemment indiquée par le client, devant la cocaïne et l'héroïne. Ces tendances se confirment également au niveau national.

La rechute, une réalité

La rechute est la norme et non l'exception dans le traitement des addictions, et l'accompagnement d'un client ne se résume pas à une seule intervention épisodique. Si plus d'**1 client sur 2** est inconnu des services d'Addiction Valais et son 1er accompagnement, près d'**1 client sur 5** vit son 2ème accompagnement, et plus d'**1 client sur 10** vit au moins son 4ème accompagnement. C'est en cela que le **case management** amène une plus-value.

Pour plus d'information, consultez notre **rapport statistique** on-line.

Le regard de

Célia Robyr
Membre de la
direction
Responsable RH



Nouvelle offre depuis le 14 octobre 2019

Prévention spécialisée et soutien en entreprise

L'impact de l'addiction en entreprise peut se traduire à différents niveaux :

- Risques liés à la sécurité
- Augmentation du taux d'absentéisme
- Dégradation de l'ambiance de travail et impact dans la gestion de l'équipe
- Diminution de l'efficacité
- Répercussion sur la performance

Face à ce constat, la Fondation Addiction Valais a développé une nouvelle offre de prévention spécialisée par des prestations de conseils, d'interventions précoces, d'aide à la gestion RH et de soutien à la gouvernance en matière d'addiction.

Pour plus d'information, consultez notre **brochure** on-line.



Le regard de

Jean Van den Plas
MSP à la Villa Flora

«La réinsertion sociale ou professionnelle demande un grand travail personnel qui se cultive toute une vie».

Résidentiel, chiffres-clés 2019

Centre de jour de la Villa Flora

Le centre de jour de la Villa Flora est l'interface entre les secteurs ambulatoire et résidentiel. Il s'adresse aux quatre groupes 2 à 5 du stepped care modèle. Il propose des prestations de type occupationnel, sociothérapeutique et de (ré)-insertion professionnelle ainsi que des évaluations spécialisées.

Pluralité de l'offre résidentielle

Les prestations en **milieu résidentiel** offrent des prises en charge de type modulaire et/ou adaptatif avec un travail sur les axes sociothérapeutiques et de (ré)-insertion professionnelle. Les trois centres de traitement utilisent des modèles complémentaires pour garantir une pluralité de l'offre et l'adaptation aux besoins des clients.

Le Jardin des Berges (15 places et deux studios protégés) à Sion s'articule autour de modules complémentaires avec une ouverture vers la société. L'unité est située à distance de la ville. L'offre s'adresse aux groupes 3 et 4 du stepped care modèle.

Le foyer FXB (15 places) à Salvan offre un espace communautaire selon l'approche de la pédagogie par l'expérience. Il accueille principalement des clients de 17 à 25 ans appartenant aux groupes 2, 3 et 4 du stepped care modèle.

L'unité de Via Gampel (10 places) propose une prise en charge par objectifs hiérarchisés, selon l'approche systémique. Elle accueille également des clients **francophones**. Les prestations s'adressent aux groupes 3, 4 et 5 du stepped care modèle.



Le regard de

Christian Rieder
Membre de la direction,
Responsable de secteur résidentiel



60% Alcool



25% Cannabis



14% Cocaïne, 13% héroïne,
7% méthadone, 7% hallucinogènes



5% Jeux d'argent
et de hasard

10'075

Nuitées réalisées

33%

Ont un travail à plein temps

27%

Sont des femmes

23



Le regard de

Geneviève Thurre
Educatrice au Foyer
FXB à Salvan



«Il faut constamment
reconstruire au-delà
des dégâts causés
par l'addiction».



1.



2.

1. Jean Van den Plas, MSP
Villa Flora
2. Clémentine Pelletier, éducatrice
Foyer François-Xavier Bagnoud
3. Françoise Delavy, art-thérapeute
Villa Flora
4. Jean Carron, éducateur
Foyer François-Xavier Bagnoud
5. Daniel Bumann, MSP en formation
Via Gampel



3.

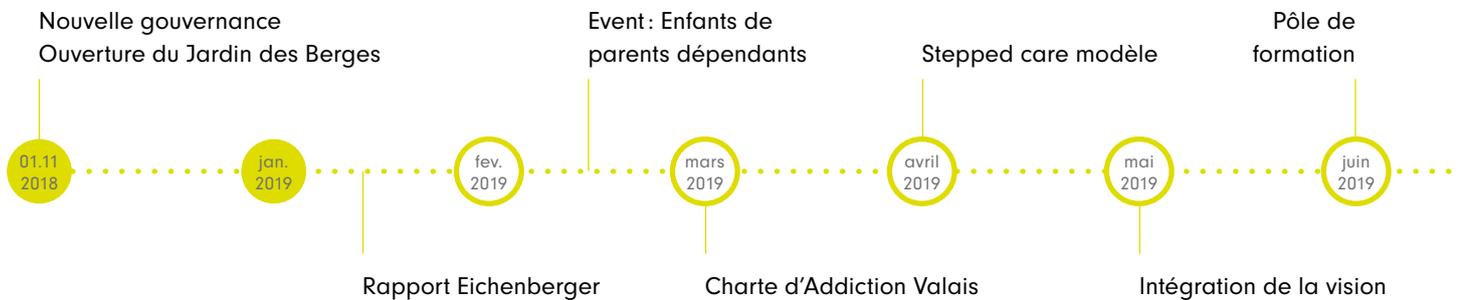


4.



5.

Les éléments marquants



Le bilan

Evolution des prestations et du système

Dans un contexte de modification des comportements et des profils, de la complexification des situations, de la baisse de la durée du séjour et des obstacles financiers pour les clients (traitement résidentiel non remboursé par la LAMal) le rapport du 8 février 2019 de l'expert Eichenberger mandaté par l'Etat du Valais le 29 mai 2018 détermine le quoi, soit le besoin de prestations par une prise en charge de type «case management».

En une année, Addiction Valais a répondu au pourquoi par une nouvelle charte (valeurs, missions, typologies et vision) et au comment par le Stepped care modèle pour permettre d'offrir le bon accompagnement au bon moment.

Aujourd'hui, le dispositif intègre progressivement les modifications par des collaborations renforcées avec nos partenaires qui sont indispensables, par le développement de l'offre ambulatoire et résidentielle (adaptation des places en résidentiel par la transformation du centre de traitement de la Villa Flora en centre ambulatoire de jour et de compétences) et par l'évolution d'un concept d'intervention permettant la pluralité et la personnalisation de l'offre.



Le regard de

Pascual Palomares
Directeur général

«L'évolution se construit au rythme des besoins et dans le temps. Mais avant tout, ensemble dans la confiance et l'adhésion.»



Planète Santé 2019: un succès et des rencontres

Du 14 au 17 novembre 2019, Addiction Valais a participé au salon Planète Santé à Martigny qui a réuni les plus grandes institutions et la plupart des acteurs de santé de Suisse romande. Le salon a été une réussite avec 33'000 visiteurs, à la limite de sa capacité d'accueil.

Le stand de la Fondation a fait une excellente impression auprès des partenaires et du grand public. Addiction Valais a présenté ses compétences, ses prestations et son système. L'expérience client/partenaire, présentée à l'aide de tablettes avec une technologie de réalité augmentée, a suscité une grande curiosité et a permis aux professionnels de créer le lien avec les visiteurs.

Le Brunch partenaire a été également un succès avec la participation du Chef de service de l'Action sociale, M. Jérôme Favez, du Président de la Fondation, le Dr Ioan Cromec, et du Vice-Président, M. Paul Weber, pour la partie officielle. Ce moment de rencontre a permis d'établir de très belles interactions avec nos 50 invités.

De plus, la Fondation Addiction Valais a bénéficié d'une excellente couverture média durant l'événement, notamment avec un reportage de 4 minutes sur Canal 9.



En haut Stand d'Addiction Valais – À gauche Dr Ioan Cromec, président
À droite Jérôme Favez, chef de service de l'action sociale

Compte d'exploitation

Secteur ambulatoire, direction et services centraux – 2019

Produits	
Dîme de l'alcool	685'000.00
Recettes Cool and Clean	30'000.00
Produits divers	67'255.40
Redevances administratives «foyers»	240'00.00
Produits financiers	3.43
Total des produits – Aide/Prévention et Centre de prestations	1'022'258.83
Recettes BMA	1'980.00
Recettes Fiesta	1'127.20
Variation Fonds de Prévention	77'302.15
Produits financiers	25.00
Total des produits – Fonds de prévention	80'434.35
Total des produits	1'102'693.18
Charges	
Frais de personnel	4'425'961.80
Action de prévention du fonds	80'434.35
Charges générales d'exploitation	239'302.13
Frais de bureau et d'administration	14'934.95
Charges d'immeubles	302'463.50
Mobilier et machines	22'720.05
Thérapie et prévention	7'591.50
Campagne de prévention Jeux	4'858.25
Amortissements	34'047.60
Total des charges	5'132'314.13
Excédent de charges avant subventions	-4'029'620.95
Subventions Etat du Valais, SSP et industrie et commerce	2'980'000.00
Subventions Etat du Valais reçues d'avance	-45.70
Subventions OFAS	1'049'666.65
Total des subventions	4'029'620.95
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	0.00

Compte d'exploitation

Résidentiel – 2019

Produits	
Produits des pensionnaires	2'413'896.25
Autres produits d'exploitation	5'450.00
Produits divers	44'284.30
Intérêts créanciers	0.08
Total des produits	2'463'630.63
Charges	
Frais de personnel	4'478'564.45
Frais des pensionnaires	385'823.25
Charges générales d'exploitation	224'778.55
Frais de bureau et d'administration	355'707.83
Charges d'immeubles	220'478.20
Mobilier et machines	15'595.60
Intérêts et frais financiers	37'375.70
Réintégration d'amortissements/amortissements	48'621.30
Total des charges	5'766'944.88
Excédent de charges avant subventions	-3'303'314.25
Subventions de l'année en cours Etat du Valais (sous déduction de l'attribution au fonds de réserve)	3'147'867.13
Subventions de l'année précédente Etat du Valais (corrections)	-6'340.04
Total des subventions	3'141'527.09
Résultat après subventions	-161'787.16

Une gestion cohérente dans un contexte restreint

Depuis 2018, les mesures d'économies ETS2 sont intégrées à la gestion budgétaire du secteur ambulatoire. Pour le secteur résidentiel, la réorganisation du système avec ses prestations, notamment par l'ouverture progressive du Jardin des Berges et par la fermeture temporaire de la Villa Flora transformée en centre de jour, se traduit par un déficit à l'exploitation pris en charge par le fonds de réserve prévu à cet effet.

Pour cette 1^{ère} année de transition, la commission des finances de la Fondation observe une gestion performante de la direction avec son service financier dans le respect du cadre légal, des directives cantonales, des mandats de prestations et des objectifs de la Fondation.

Le regard de

Benoît Bender

Membre du conseil et
de la commission des
finances de la Fondation



Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint au conseil de fondation de Fondation Addiction Valais à Sion

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de votre fondation pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

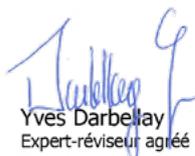
Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et à l'acte de fondation, aux statuts et au règlement de la fondation.

Fiduciaire FIDAG SA



Christelle Siéro Fardel
Experte-réviseur agréée
Réviseur responsable



Yves Darbellay
Expert-réviseur agréé

Martigny, le 2 juin 2020
Exemplaire numérique

Annexes: comptes annuels établis par la fondation comprenant :

- Bilans aux 31 décembre 2019 et 2018
- Comptes d'exploitation des exercices 2019 et 2018
- Annexes

Remerciements

Etat du Valais (SAS, SSP, SICT, SFOP, SCJ, SE, CII)

Service de l'Action Sociale (SAS)

Service de la Santé Publique (SSP)

Service de l'industrie, du commerce et du travail (SICT)

Office fédéral des Assurances sociales (OFAS)

Dîme de l'alcool

Addiction Suisse

Promotion Santé Valais

Loterie Romande

Swiss Olympic/Cool and Clean

FVA/Be my Angel

Communes du canton du Valais

Office de protection de l'enfant

Offices régionaux de placement

Office cantonal AI

Hôpital du Valais

Medrotox

Médecins de premier recours

Pharmacies cantonale et privées

SUVA

Centre médico-sociaux

Institutions sociales du canton

Services officiels de curatelle

Tribunal des mineurs et tribunaux

Etablissement pénitentiaires

Polices cantonale et municipales

GREA

CRIAD

Fachverband Sucht

CDCA

AVIP

Infodrog

Partenaires médias

Autorités politiques

Entreprises partenaires

Associations d'entre-aide

Bénéficiaires et leurs familles

Collaborateurs d'Addiction Valais

Population valaisanne

Liste non exhaustive

